

VOTRE PASSEPORT OU VOTRE CNI DOIT
ÊTRE RETIRE DANS LES 3 MOIS SOUS PEINE
D'ÊTRE INVALIDE ET DETRUIT.



**PIECES A FOURNIR
POUR ETABLIR UN PASSEPORT OU UNE CNI
PERSONNE MAJEURE**

**TOUT DOSSIER NON COMPLET NE POURRA ÊTRE PRIS EN COMPTE
MERCI DE PRESENTER LES ORIGINAUX DES DOCUMENTS**

**MERCI DE PRENDRE RENDEZ-VOUS
sur obernai.fr**

PASSEPORT



CNI



Dossier complété à l'encre noire, en majuscules, sans ratures ni correcteur, ou une pré-demande sur <https://ants.gouv.fr>

Ancien passeport, ou la déclaration de perte ou de vol,

La carte d'identité

ou, la déclaration de perte ou de vol et timbres fiscaux 25 euros si renouvellement, (bureau de tabac, ou <https://timbres.impots.gouv.fr>), et autres pièces d'identité (permis de conduire, carte vitale avec photo, permis de chasse....),

Copie intégrale d'acte de naissance obligatoirement de moins de 3 mois,

Obligatoire si la carte d'identité est périmée depuis plus de 5 ans ou si présentation d'une autre pièce d'identité,

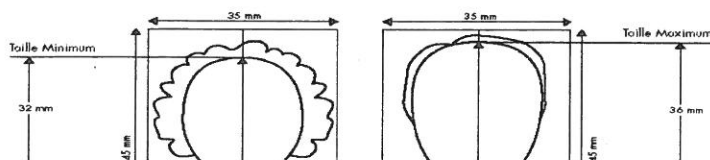
1 justificatif de domicile de moins de 6 mois,

titre de propriété, bail, ou certificat d'imposition ou de non-imposition, taxes d'habitation ou foncière, ou quittance de loyer, de gaz, d'électricité ou de téléphone, ou attestation d'assurance logement,

Attestation du logeur qui atteste loger la personne **depuis plus de 3 mois**, la pièce d'identité de celui-ci ainsi que sa facture (mentionnée ci-dessus).

1 photo d'identité de format 35 x 45 de moins de 6 mois,

photographie récente, de format de 3,5 x 4,5 cm, de face, tête nue, sur fond clair, neutre et uni, l'expression du visage doit être neutre et bouche fermée, sans cheveux devant les yeux, de face, la tête doit apparaître nue sans foulard ni serre-tête et autres objets décoratifs, sans lunettes. Vous avez la possibilité soit de faire réaliser au la photo chez un professionnel ou dans une cabine spécialisée.



Timbre fiscal 86 Euros (bureau de tabac, ou <https://timbres.impots.gouv.fr>), (passeport uniquement)

Jugement de divorce et convention, en cas de conservation du nom en nom d'usage,

Réservation de voyage ou attestation sur l' honneur de déplacements

IL EST OBLIGATOIRE DE SE PRESENTER EN PERSONNE
AU DEPOT DU DOSSIER ET AU RETRAIT DU PASSEPORT ET/OU DE LA CNI